

**L'ÉTAT S'ENGAGE AU CÔTÉ DES COURSES**

# Il n'est jamais trop tard pour bien faire...

**En cette veille d'élection présidentielle, un courrier providentiel, adressé aux socioprofessionnels de la filière, est parvenu à la rédaction de "Paris-Turf".**

**S**ignée par cinq hauts représentants de l'État (voir ci-contre), cette lettre adressée aux socioprofessionnels, et non directement aux sociétés de courses, est pleine de promesses pour la filière équine. On y apprend notamment que le gouvernement a pris des mesures concrètes avant de passer la main. Ainsi, le relevé d'identité des parieurs (mesure qui aurait été catastrophique pour le PMU et... la FDJ) ne portera que sur les transactions supérieures à 2.000 euros, et seulement à partir de janvier 2019. L'État a également pris deux initiatives importantes en demandant à la Commission européenne une révision du taux de TVA appliqué à la filière équine (là, rien n'est encore joué...) et à l'Autorité de la concurrence de reconsidérer sa décision qui a conduit à la séparation des masses physiques et online du PMU (ce qui a considérablement affaibli le pari hippique).

D'autre part, la suspension jusqu'à nouvel ordre de l'expérience du live betting dans le réseau physique de la FDJ est confirmée. Et l'État se dit ouvert à l'autorisation de nouveaux

paris hippiques, nécessitant de modifier le cadre juridique. Bref, que des nouvelles, sur le fond, très encourageantes pour la filière.

Reste la forme. Comment un tel courrier, avec en annexe 66 propositions parfois stratégiques (voir sur notre site, Paris-Turf.com), a-t-il pu être rendu public avant même que France Galop, Le Trot et le PMU, tous très surpris d'avoir ces conclusions par voie de presse, en aient connu la teneur ? Rappelons que les propositions transmises à l'État sont issues d'ateliers de travail mis en place après la réunion du 11 janvier dernier, date à laquelle les autorités de tutelles avaient reçu les présidents de sociétés mères, Dominique de Bellaigue et Édouard de Rothschild. En s'adressant d'abord à la base et non à ses représentants, l'État a-t-il commis une maladresse en voulant précipitamment communiquer avant l'échéance électorale ou a-t-il voulu répondre à ceux qui étaient venus au pied de Bercy manifester ? Il y a peut-être un peu des deux.

■ **CHRISTOPHE UGNON-FLEURY**  
(AVEC J.-F. M.)